



Produire du bio à 100% à l'échelon de la planète est-il réaliste?

Monde, page 15



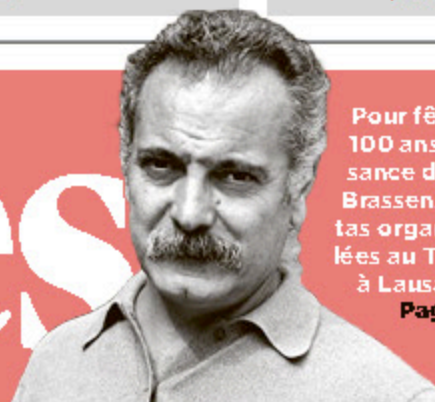
Belle éclaircie à Genève grâce à la victoire de Dominic Stricker

Sports, page 11

Suspense autour du faux tombeau de la reine Berthe

Vaud, page 5

24 heures



Pour fêter les 100 ans de la naissance de Georges Brassens, la C^{ie} Vasis-tas organise des veillées au Théâtre 2.21, à Lausanne. **Page 23**

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Lausanne se découvre des sols pollués aux dioxines

La contamination Une concentration hors normes de cette substance toxique a été détectée dans la terre de dix-huit espaces publics lausannois. Le Canton restreint l'accès à neuf sites sensibles.

L'origine L'ancienne usine d'incinération des déchets du Vallon active de 1958 à 2005 est considérée comme la cause la plus probable de cette pollution. Des analyses doivent encore le confirmer.

Le danger La dioxine peut provoquer des problèmes de fertilité, voire des cancers, en cas d'ingestion sur le long terme. «Pas de menace imminente pour la santé», rassurent les autorités. **Lire en page 3**

Benjamin Knobil, le «digital nomad» du rail suisse



Confinement vagabond Le comédien et dramaturge lausannois Benjamin Knobil a trouvé une échappatoire poétique à la fermeture des théâtres. Chaque jour, il sillonne le pays en train, déménageant son bureau d'un wagon à l'autre, tout en terminant la rédaction de son premier roman. En cours de naturalisation, ce Franco-Américain connaît bientôt la Suisse comme sa poche. **Page 6** CHANTAL ORVEY

Procès

Du sursis requis contre trois anciens dirigeants du Biopôle

Le procureur a réclaté des peines de 16 et 22 mois avec sursis contre les trois ex-responsables du parc scientifique de Vennes, qui auraient empoché illégalement plus de 800'000 francs. **Page 7**

Petite enfance

Pourquoi Vevey veut quitter le réseau intercommunal

Le Réseau enfance Vevey et environs (REVE) gère les accueils préscolaire, parascolaire et familial de jour. Mais sa dynamique ne correspond plus à la politique familiale de Vevey. **Page 9**

Pandémie

À quels moments le certificat Covid sera obligatoire ou non

Non, il ne sera pas nécessaire d'exhiber à tout bout de champ le certificat dans la vie quotidienne. Mais pour voyager, aller dans des clubs ou de grandes épreuves sportives, oui. Réactions. **Page 13**

Mauvais traitements

Amnesty dénonce des abus dans les centres d'asile fédéraux

Dans un rapport, l'ONG dresse un rapport qu'elle qualifie d'alarmant et appelle les autorités à agir vigoureusement pour faire cesser les abus. **Page 14**



Terres contaminées



Analyses
Le terrain de la ferme Aebi, av. Victor-Ruffi, fait partie des sols contaminés. Le projet agricole municipal est gelé. VANESSA CARROSO

Des concentrations excessives de dioxine ont été détectées sur une grande partie de la ville. Les autorités restreignent l'accès à neuf espaces publics. Les analyses se poursuivent.

Jérôme Cachin

Une concentration hors normes de dioxine a été détectée dans la terre de 18 sites publics lausannois depuis décembre. Les valeurs mesurées dépassent 100 nanogrammes par kilo de terre. Au-delà de ce seuil, les terres doivent être assainies, impose le droit fédéral.

Pour neuf de ces sites, parmi lesquels notamment des places de jeux pour enfants et des terrains de sport, le Canton a dédié le 11 mai des interdictions partielles d'accès (voir infographie). Seules les zones herbeuses sont dotées et des panneaux de prévention sont posés: les adultes doivent éviter que les petits enfants n'ingèrent de la terre en jouant par terre.

Au cœur de la zone critique, il y a l'ancienne usine d'incinération des déchets du Vallon, de 1958 à 2005. Elle est la source très probable de cette pollution. Selon le directeur général cantonal de l'environnement, Cornelis Neet, «des défauts de combustion» en seraient la cause. D'ailleurs, le fait que seule de la dioxine a été détectée dans les terres analysées est un «indice» de cette hypothèse, ajoute-t-il. Une enquête historique sur l'usine du Vallon est lancée pour mieux comprendre. En outre, Tridel, l'usine de Pierrefort, le crématoire de Montoie et la station d'épuration de Vidy sont hors de cause.

Ni rillettes ni courges

Sur le long terme, la dioxine, substance toxique, peut provoquer notamment des problèmes de reproduction, voire des cancers, en cas d'ingestion (lire encadré). «Le danger pour la santé n'est pas imminent», assure la municipale Natacha Litzistorf. Un enfant devrait toutefois ingérer «quatre bonnes poignées de terre par semaine pendant toute l'année pour que cela présente un risque de santé».

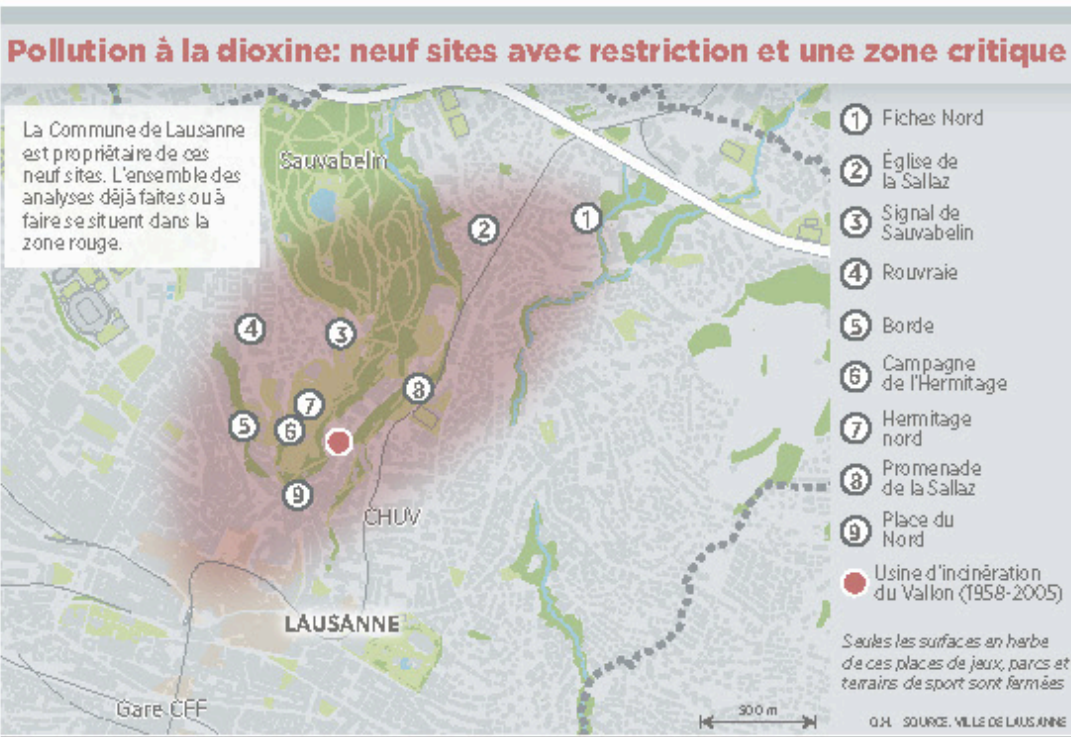
Pour l'élue écologiste, «nous ne sommes pas dans un état de crise alarmante, le Canton et la Ville ont agi rapidement et de manière proactive».

Il est déconseillé de consommer plusieurs aliments produits dans cette zone: œufs, produits laitiers et viandes. La Ville demande expressément de ne pas consommer les rillettes de cochons laïeux de Sauvabelin et de les rendre dans les points de vente. Les légumes, lavés et épluchés, sont consommables. Cependant, les courges et autres cucurbitacées contiennent de la dioxine et il faut les éviter.

Ligne téléphonique

C'est un coup dur pour la politique d'agriculture en ville chère à la Municipalité. Sa promotrice, Natacha Litzistorf, gèle le projet de parc agricole urbain sur le domaine de la ferme Aebi en gestation depuis une bonne année. «Toutes les activités provisoires ainsi que l'engagement d'un salarié sont suspendues», annonce-t-elle. C'est sur ce terrain promis aux potagers et aux vergers que la première analyse a été effectuée, en décembre dernier, déclenchant toutes les autres. Il fait ainsi partie des 18 sites dépassant la valeur de 100 nanogrammes/kg, tout comme le parc des animaux de la rive du lac de Sauvabelin. Les talus du Château cantonal sont aussi dans cette liste. Mais celle-ci ne sera pas dévoilée en entier avant des analyses complémentaires. Elles ne sont pas fréquentées par des enfants, assurent les autorités.

Au total, pas moins de 49 sites appartenant à la Ville de Lausanne ont été analysés. Des dizaines d'autres fréquentées par des enfants, vont aussi être examinés: terrains aux abords des crèches et garderies, potagers des écoles, tous situés dans la zone critique.



«Nous ne sommes pas dans un état de crise alarmante, le Canton et la Ville ont agi rapidement.»

Natacha Litzistorf, municipale Verte

Évidemment, dans ce secteur, les terrains n'appartenant pas à la Commune de Lausanne sont aussi potentiellement pollués à la dioxine. De nombreux propriétaires privés sont ainsi concernés. La Ville prévoit que de nombreuses questions surgiront. Elle a ouvert une ligne téléphonique spéciale (021 315 96 96), tous les jours du 20 au 28 mai, de 9 h à 18 h.

«Il est déconseillé de consommer plusieurs aliments produits dans cette zone: œufs, produits laitiers et viandes.»

La vieille usine du Vallon était pourtant une amélioration

Cela semble difficile à imaginer aujourd'hui, mais jusqu'au début du XX^e siècle, les ordures ménagères étaient épanchées dans les champs ou simplement mises en dépôt, ces fameux «ruclons», comme on les appelait à l'époque. À Lausanne, ces ordures ont aussi été utilisées pour assainir les marais de Vidy (actuel parc du Bourget) ou combler la vallée du Flon. À son inauguration en 1958, l'usine d'incinération des ordures ménagères (UOM) du Vallon, qui avait coûté 15 millions de francs, était donc vue comme une véritable amélioration de la situation. Même si des «bruchons», ces petits résidus de déchets consommés s'échappant de sa cheminée, noircissaient le linge suspendu aux balcons alentour. Le fonctionnement perdura ainsi durant neuf ans, jusqu'en 1967, et l'installation d'électrofiltres pour atténuer ce phénomène. Et il a encore



L'usine d'incinération du Vallon en 2005, année de son arrêt (archive). MURELANTULUS

fallu vingt et un ans supplémentaires pour voir arriver de plus efficaces installations de lavage des fu-

mées par humidité. Mais tout cela n'a pas suffi. Le 30 septembre 1999, «24 heures» rapporte le mécontentement et les inquiétudes des riverains suite à des récurrentes émanations d'odeurs. Et quelques mois plus tôt, un rapport interne du chef du Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne révélait que l'usine ne respectait de loin pas les limites de concentration de poussières émises fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) depuis 1992. «Cette usine est bonne pour le musée», lâchait alors dans le journal Hans-Peter Fahrni, le chef de la Division déchets de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Elle fonctionnera pourtant encore six ans avant d'être démantelée. Un grand soin sera alors apporté à la démolition et à la dépollution du site. Mais pas de ses alentours. Sylvain Muller

«C'est un polluant compliqué»

David Vernez est un spécialiste de l'exposition à la pollution. Il est chef du Département santé, travail et environnement à Unisanté, et travaille sur le dossier de la dioxine lausannoise.

Faites-vous des études sur les personnes potentiellement exposées à la dioxine à Lausanne?

Ce n'est pas à l'ordre du jour, pour l'instant. La priorité est de prendre des mesures préventives contre des expositions de longue durée et les risques futurs. Ensuite, nous devons déterminer si une exposition significative passée a été plausible. Si c'est le cas, nous nous demanderons s'il faut faire des études de suivi.

Que conseiller à quelqu'un qui cultive son petit jardin tous les jours dans cette zone depuis une quinzaine d'années?

On ne peut pas revenir sur une exposition passée. Une analyse individuelle n'apporte pas grand-chose, car il y a la contamination alimentaire quotidienne, qui est un «bruit de fond». Pour la dioxine, le seuil admissible de dose journalière est calculé sur l'effet le plus critique sur la population la plus sensible. Donc ce seuil est relativement protecteur. Le premier effet sensible est par exemple une baisse de fertilité chez les adolescents hommes. Mais la population, en général, est exposée en permanence à beaucoup de ces polluants qui conduisent à ce même effet. Quant au cancer, il survient à des doses d'exposition de dioxine encore beaucoup plus élevées.

Quand vous avez été contacté pour ce dossier, avez-vous été surpris?

Non. La dioxine est un polluant connu. Mais ce n'est pas un polluant qui nous plaît, car il est parmi les plus compliqués. La dioxine est en fait une famille de toxines, dont chaque membre a une toxicité différente. JCN



Comment Shaqiri et les joueurs de l'équipe de Suisse préparent l'Euro

Sports, page 16



Nos conseils et bons plans pour des vacances de rêve à vélo

Mobilité, pages 23-25

Les défis sécuritaires du sommet Biden-Poutine

Monde, page 19

24 heures



Un manuscrit rare de Saint-Exupéry, «Courrier sud», que le pilote et écrivain a rédigé en 1928 et 1929, a été reproduit pour la première fois en fac-similé. **Page 31**

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Lundi, on assouplit. Mais comment bien déconfiner?

Accélération Le Conseil fédéral desserre les vannes plus vite et plus fort que prévu. Des jauges moins strictes pour les réunions privées, les restaurants, le sport, la culture et l'événementiel.

Ouf, mais... Ces quinze mois de restrictions ont bousculé nos codes. Au point qu'il faut s'habituer à une sorte de nouvelle normalité pas tout à fait identique à celle que nous avons vécue auparavant.

Posture Un retour massif au présentiel se prépare: retravailler ensemble, accepter les nuisances d'une liberté retrouvée. Mais l'homme est un animal social, assurent les spécialistes. **Lire en page 18**

Dans les jardins «dioxinés» de Lausanne



Pollution À l'instar de Bastien Zimmer, jardinier en herbe au nord du chef-lieu vaudois, nombreux sont ceux à avoir appelé la hot-line. «Ils m'ont encore recommandé de peler et de bien nettoyer tous les légumes et fruits. Quand je leur ai fait remarquer que c'était compliqué de peler des fraises et des framboises, ils m'ont dit qu'il fallait alors se contenter de bien les laver...» Dans une longue interview à «24heures», Natacha Litzistorf, municipale responsable, explique en détail le processus qui a mené à cette découverte et les mesures prises. **Pages 2 et 3** VANESSA CARROSO

Accord-cadre

La Suisse met fin aux négociations avec l'Union européenne

Après sept ans de négociations, la Suisse tourne le dos à un projet d'accord institutionnel avec l'UE. Une décision qui suscite de vives réactions, tant à Bruxelles que chez nous. **Page 17**

Santé publique

Coronavirus et excès de poids ne font pas bon ménage

Une personne obèse court un risque accru de développer une forme grave du Covid. Ce risque pourrait être lié à plusieurs mécanismes. Explications. **Page 7**

Covid

Fabricant chablaisien condamné pour un gel défectueux

Au début de la crise, une société de cosmétiques a livré du gel hydroalcoolique qui s'est révélé non conforme et donc peu efficace. Elle avait été dénoncée par le Canton. **Page 9**

Italie

L'appât du gain est à l'origine de l'accident de téléphérique

Alors que, depuis deux mois, le système de freinage de sécurité se déclenchait sans motif et bloquait le trafic, des responsables ont décidé de le désactiver. Ils ont été arrêtés. **Page 20**



Dioxine à Lausanne

«C'est une découverte due au hasard et c'est le devoir des élus

Une semaine après l'annonce-choc faite avec le Canton, la municipale Natacha Litzistorf revient sur la façon dont la dioxine a surgi en ville. Un dossier qui est loin d'être résolu.

Jérôme Cachin

La révélation de la pollution à la dioxine de nombreux sols lausannois, place de jeu et terrains de sport, laisse de nombreuses questions ouvertes. Natacha Litzistorf revient sur ce dossier, qui est loin d'être résolu. La municipale verte évoque les difficultés d'un exercice inédit.

Dans les années 90, on parlait déjà de possibles rejets de dioxines par des usines comme celle du Vallon. Il n'y a pas eu de sonnette d'alarme sur la dioxine? On se disait que ce n'était pas grave de polluer, parce que ça se diluait dans l'environnement? Comment expliquer qu'on ne soit jamais dit qu'il fallait rechercher de la dioxine dans le sol?

Selon les experts d'aujourd'hui, l'exploitation de l'usine du Vallon était conforme aux normes de l'époque et les connaissances étaient moins élevées qu'aujourd'hui. Depuis deux législatures, pour chaque projet agroécologique, nous cherchons des métaux lourds dans le sol. Il y a un protocole de recherche à appliquer: si nous trouvons des métaux lourds, alors nous cherchons ensuite s'il y a des dioxines ou nous faisons un assainissement. En revanche, nous remarquons que tous les sols pollués à la dioxine, que nous avons analysés depuis décembre, ne contiennent pas de métaux lourds. C'est ce qu'il y a de particulier dans cette histoire et cela peut paraître étrange.

Justement, en mai 2020, au sujet du domaine de la ferme Aebi, avenue Victor-Ruffly, où vous avez lancé ce projet de parc agricole urbain, vous déclarez dans «24 heures»: «Les terres ont été analysées et se trouvent prêtes à être aménagées.» Sept mois plus tard, vous y découvrez une concentration excessive de dioxine. Comment l'expliquez-vous?

Nous avons analysé la terre de ce projet de parc et il n'y avait pas de métaux lourds. Voilà pourquoi j'ai dit cela. Mais ensuite nous avons été informés d'une présence de dioxine dans une parcelle du voisinage, car le bureau mandaté avait demandé une analyse incluant la recherche de dioxines, au-delà des exigences du protocole. Cette découverte nous a incités à faire une nouvelle analyse de la terre de notre projet, en y cherchant cette fois de la dioxine. La valeur mesurée nous a obligés à des investigations supplémentaires.

Sans cette première découverte, nous ne serions pas en train de parler de dioxine aujourd'hui. Tout cela a donc démarré par hasard? Oui, c'est du hasard. Et ensuite les élus ont le devoir d'agir. C'est



Déterminée
La municipale verte Natacha Litzistorf attend du Canton qu'il apporte des réponses pour juillet, afin d'organiser l'assainissement des terres. S. AUBRY/CELLA

«Je n'aime pas cette logique de saucissonnage, qui peut nous mener à ne plus considérer grand-chose comme grave.»

aussi simple que cela. Nous n'avons pas le droit de rester les bras croisés.

On entend tout de même deux langages différents. D'une part, celui des autorités qui s'efforcent d'appliquer la législation et ses normes. D'autre part, celui du monde médical qui nous dit que les normes ont été fixées de manière extrêmement

prudente. Au fond, on pourrait se dire qu'il y a un peu de pollution partout - on parle de «bruit de fond» - et que ce n'est pas si grave... Oui, en Suisse les normes sont plus prudentes qu'ailleurs. Toutefois, les valeurs de dioxines mesurées à Lausanne sont plus importantes que celles trouvées dans d'autres villes. Elles sont inférieures au seuil toléré dans l'agriculture, qui est de 1000 nano-

grammes par kg de sol. Mais elles sont, pour 13 sites sur les 49 analysés, supérieures au seuil de 100, fixé pour le domaine public. Donc, à Lausanne ce n'est pas seulement un «bruit de fond». Nous le disons sans alarmisme, et c'est difficile. Aujourd'hui, notre sensibilité à tous nous amène à refuser toute pollution des sols. Notre tolérance est plus basse qu'avant. Ensuite certains disent qu'il y a d'autres pollutions plus graves pour la

«L'idée est une communication transparente à chaque étape. Il y a zéro lien avec ces votations, aucune manigance.»

santé. Certes, mais je n'aime pas cette logique de saucissonnage qui peut nous mener à ne plus considérer grand-chose comme grave. Cela ne serait pas responsable pour un élu politique. Toutefois, je ne suis pas en train de dire qu'il faut assainir tous les sols de la ville. Ce serait disproportionné et sans fondement scientifique!

Les autorités communiquent le 19 mai. Les élections communales sont passées et nous sommes à moins de quatre semaines des votations fédérales sur les pesticides. Votre communication frappe les esprits sur le thème de la pollution des sols. N'avez-vous pas la possibilité de communiquer plus tôt? Non. Le temps scientifique est différent du temps politique. Après la première découverte, nous avons immédiatement alerté le Canton, qui a déclenché une série d'analyses des sols, en fonction du régime des vents. Il a fallu du temps pour les réaliser et les comprendre. J'aurais volontiers communiqué avant le deuxième tour de l'élection à la Municipalité. Les scientifiques voulaient en savoir plus pour communiquer, ce sont eux qui avaient raison. Les autorités politiques ont décidé de ne pas attendre plus, même si nous ne savons toujours pas tout. L'idée est une communication transparente à chaque étape. Il y a zéro lien avec ces votations, aucune manigance, et elles sont déjà assez tumultueuses sans en rajouter. Par ailleurs, ce sont des sujets fort différents.

Qu'attendez-vous du Canton? Que nous poursuivions notre excellente collaboration et qu'il applique la législation fédérale comme il le fait déjà. D'abord, il doit définir très précisément le périmètre où les valeurs sont au-dessus de 100 nanogrammes par kg de sol et apprécier la situation sanitaire. La Commune et les autres propriétaires sauront ainsi clairement si leurs terrains nécessitent un assainissement. Nous attendons des réponses pour juillet. Ensuite le Canton devra organiser ces mesures d'assainissement et définir les modalités financières. En toile de fond, l'Ordonnance fédérale sur les sites est en passe d'être révisée. Elle pourrait vraisemblablement introduire une valeur limite d'assainissement dès 20 nanogrammes par kg de sol.

d'agir»

Et encore

«L'analyse d'un pot de rillettes coûte 1000 francs»

Vous avez ouvert une ligne téléphonique spéciale. Après une semaine, quel bilan en tirez-vous?

Nous imaginions une avalanche de questions, mais il n'y en a eu qu'une soixantaine. La majeure partie des préoccupations portent sur le jardinage dans le cadre privé. Ensuite, des gens veulent faire des analyses dans leur jardin et demandent qui les paiera. Nous n'avons pas encore de réponse à apporter aux propriétaires privés: nous attendons celles du Canton. Je préconiserais d'élaborer rapidement une solution globale avec la Confédération, pour que ces analyses puissent être faites facilement.

Le projet de parc agricole de l'avenue Victor-Ruffy est suspendu. Pourra-t-il reprendre un jour?

Oui, il reprendra. Les consignes de prévention sont faciles à appliquer. Si nous devions assainir, cela nous coûterait environ 390'000 francs.

D'autres projets d'agriculture urbaine sont-ils compromis?

Nous ne le savons pas encore. Nous souhaitons faire des analyses sur le projet de la Blécherette et sur tout autre projet d'envergure.

Quel est l'effet de cette pollution sur la santé des animaux?

Nous ne le savons pas encore. Le risque principal devrait être une perte de fertilité. Nous attendons des réponses du vétérinaire cantonal zurichois, qui est un spécialiste.

Que vont devenir les porcs laineux de Sauvabelin et les autres animaux de la Ville?

Cette pollution implique que plus aucun animal de Sauvabelin ne sera mangé. Toutefois, aucun ne sera déplacé. Les porcs laineux y auront ainsi une vie paisible. Quant aux moutons, qui remplacent les tondeuses à gazon sur beau coup de terrains de la Ville, nous les enverrons paître ailleurs que dans la zone critique. Nous prenons très au sérieux la santé de nos animaux et la sécurité alimentaire des produits de la Ville. Nous demandons de ne plus manger d'œufs de nos poules ni de rillettes de nos porcs laineux. Nous ferons analyser ces produits. Par exemple, l'analyse d'un pot de rillettes coûte 1000 francs.



Bastien Zimmer habite entre le CHUV et la Sallaz. Son potager se trouve dans la zone à risque identifiée par la Ville. Comme d'autres, il souhaite que la Ville lui donne des indications plus précises. Les cochons laineux et les places de jeux pour les enfants sont aussi au centre des préoccupations. VANESSA CAROOSO



Cette dioxine enquiquine les jardiniers et les promeneurs, qui font preuve de philosophie

Sols pollués
Si les habitués des zones contaminées ne s'inquiètent pas outre mesure pour leur santé, ils attendent des précisions supplémentaires quant aux mesures prises par la Ville pour assainir la terre.

Bastien Zimmer habite une charmante maison de plusieurs appartements entre le CHUV et la Sallaz, au cœur de la zone contaminée par la dioxine. Ces voisins et lui-même cultivent leur potager sur le devant de la maison, à raison d'environ quatre heures par semaine pour sa part. Son espace se divise entre des plantages à même le sol et d'autres surélevés dans des gros bacs. «C'est tout de même un peu embêtant, admet-il. On se demande s'il faut continuer à manger nos cultures et puis ma cadette, qui a 6 ans, aime bien gratter la terre...»

Dès qu'il a pris connaissance de la situation, le Lausannois a appelé la hotline spéciale mise en place par la Ville (au 021 315 96 96, tous les jours jusqu'au 28 mai, de 9 à 18 h). «Ils m'ont dit que ce qui poussait dans les bacs surélevés pouvait être consommé sans risque, et que le problème concerne les cucurbitacées, qui doivent être jetées. Ils m'ont encore recommandé de peler et de bien nettoyer tous les légumes et fruits. Quand je leur ai fait remarquer que c'était compliqué de peler des fraises et des framboises, ils

m'ont dit qu'il fallait alors se contenter de bien les laver...»

Petit arrière-goût
Ce coup de fil n'a pas vraiment rassuré Bastien. «Ils m'ont également dit que d'autres analyses plus précises des sols seraient effectuées, mais pas avant cet été... Ça fait loin!» D'ici là, il veillera à bien laver ses récoltes.

«Mais je me demande si les aliments n'auront pas un petit arrière-goût étrange, cette année...»

Isabelle Veillon habite du côté de Victor-Ruffy. Elle n'est pas inquiète. «On se fourre sur la peau des tonnes de maquillage et micropolluants à long terme d'année, compare-t-elle. J'ai l'impression qu'on fait des

histoires pour trois fois rien! Bien sûr, il faut prendre des précautions, mais comme toujours! Moi, mes légumes, je les nettoie de toute façon, pour enlever la poussière fine qui les recouvre.»

La septuagénaire estime que la Ville aurait pu être plus rassurante dans son annonce de la semaine dernière. «J'ai l'impression que ce n'est vraiment pas

si grave. Moi, par exemple, je mange des légumes de la Ferme Aebi (ndlr: le premier site où une concentration excessive de dioxine a été mesurée) depuis toute petite et je suis en pleine forme!»

Cochons malades?
Du côté de Sauvabelin, les promeneurs et usagers semblent être peu inquiets. Une promeneuse accompagnée d'une amie et de son labrador explique: «Quand ils ont évoqué les petits enfants qui mangent la terre, moi j'ai tout de suite pensé à ma chienne. Mais elle n'en mange pas, alors ça va!» Les deux femmes demandent si l'on sait ce qu'il adviendra des animaux qui vivent dans les endos autour du lac. «J'ai entendu qu'il ne fallait plus manger les rillettes des cochons laineux, qui ont constamment le groin dans la terre...»

Une autre promeneuse regrette le manque de précisions données par la Ville. «C'est bien d'informer mais à présent il faut rassurer les Lausannois. Ce genre d'annonces peut vraiment effrayer la population», commente-t-elle. Vers la place de jeu, un père se veut rassurant: «Il n'y a pas de danger, par exemple ici le sol est recouvert de copeaux disposés sur une sorte de couverture étanche. De toute manière, je ne laisse pas ma fille manger la terre!»

Au bord du lac de Sauvabelin, les animaux continuent de jouer les stars. Une femme assise sur un banc soupire: «Ça fait quand même mal au cœur pour ces bêtes...»

Catherine Cochard

Conseils et précautions

Laver les légumes et ne pas manger de terre

Chef du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, Étienne Balestra tient à rassurer la population quant à la situation. «La menace n'est pas imminente. D'après les recommandations cantonales, on peut continuer à cultiver son jardin et à consommer ses récoltes, à condition de respecter quelques règles.» Interview.

Quelles sont les principales recommandations?

Les mesures préconisées par les experts de la santé sont les suivantes: il faut laver et éplucher ses légumes et ne pas ingérer de terre. Il y a ensuite une exception: il ne faut pas consommer les cucurbitacées (courges, melons, pastèques, etc.) et on déconseille également de consommer les animaux – et leurs produits (œufs, lait) – ayant pâture sur les zones polluées.

Que faire avec les fraises et les framboises qu'on ne peut pas peler?

«La menace n'est pas imminente.»



Étienne Balestra, chef du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne

Les framboises n'étant pas en contact avec le sol, elles ne sont pas concernées. Quant aux fraises, il faut bien les laver, comme on le fait du reste en règle générale.

Il faut redoubler de bons sens, en fait?

Oui, absolument. En règle générale, on ne mange pas de terre et on lave bien ses légumes, ses salades et ses fruits avant de les manger. Il convient donc d'être encore plus appliqué à les nettoyer et à se laver les mains après le jardinage.

Et pour ce qui est des enfants?

De nouveau, en règle générale, on ne laisse pas les petits manger de la terre. Il convient ainsi d'être d'autant plus vigilant avec les enfants en bas âge (0-3 ans), qui ont des réflexes main-bouche. Néanmoins, il est bon de rappeler qu'il faudrait manger quatre fois par semaine une poignée de terre significative pendant une année pour que cela devienne risqué.

Qu'en est-il pour les chiens qui ont tendance à fouiller la terre de leur museau?

Ce que l'on sait des spécialistes vétérinaires, c'est que les animaux sont sensibles à cette pollution, mais, comme pour les humains, il n'y a pas de menace imminente pour leur santé. Cette question fait partie de celles étudiées et pour lesquelles nous aurons des réponses ultérieurement. Pour le moment, aucune mesure spécifique n'est recommandée pour les chiens. C.C.D



«Squid Game»: Netflix a du flair pour les séries non américaines

Économie, page 17



Le gymnase a brisé les frontières cantonales dans la Broye

Vaud, page 6

Pas de chasse aux fumeurs de joints à l'école

Vaud, page 9

24 heures



Les femmes de la famille de Savoie telle **Bonne de Bourbon** ont-elles vraiment eu une vie de princesse? Un ouvrage et un cycle de conférences font le point. **Page 23**

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

La dioxine de Lausanne inquiète toute la Suisse

Pollution Les valeurs de dioxines mesurées dans le chef-lieu vaudois sont plus graves qu'annoncé. Le canton a émis des recommandations sanitaires. Lausanne communiquera jeudi.

Étendue Le périmètre de l'atteinte est également plus important et touche le sud des communes du Mont-sur-Lausanne et d'Épalinges. Pully et Prilly sont également concernées.

Ailleurs Le cas lausannois a débouché sur une prise de conscience dans d'autres cantons qui ont abrité ou abritent encore une usine d'incinération du même type (UIOM) **Lire en page 3**

Les enfants d'un djihadiste vaudois rapatriés



Destin Retenus avec leur mère dans le camp syrien d'Al-Hol (photo), Sabri (5 ans) et Aïcha (4 ans) n'avaient pas l'autorisation de rentrer en Suisse. C'est la Belgique, pays dont leur mère est originaire, qui leur a permis ce nouveau départ. **Page 13** APP

Cyberattaque

Montreux n'aurait pas subi de vol de données en masse

Les investigations se poursuivent pour savoir si des données sensibles pourraient être exploitées par les auteurs de l'attaque. L'inquiétude gagne d'autres communes. **Page 5**

Procès à Lausanne

Un ex-élu condamné pour avoir abusé d'un jeune adhérent

Un ancien député d'un canton voisin comparaitra hier pour avoir abusé d'un mineur de 15 ans. À l'époque, ce dernier effectuait ses premiers pas dans le même parti que l'accusé. **Page 7**

Football

Il est impératif que la Suisse fasse le jeu face à la Lituanie

L'histoire le démontre: l'équipe de Suisse est meilleure quand elle est proactive que dans la spéculation attentiste. À vérifier ce soir à Vilnius. **Page 12**

Crise sanitaire

La proposition-choc qui suscite de vives réactions à Berne

Ne plus accorder de certificats aux personnes testées négativement: la task force scientifique imagine cette solution si la situation devait s'aggraver. Mais l'idée ne plaît guère aux élus. **Page 14**

Santé publique

La quantité de dioxines à Lausanne a explosé

De nouvelles données révèlent le détail d'une pollution bien plus importante que prévu. Elle s'étend du centre de Lausanne à d'autres communes environnantes.

Dominique Botti

Les autorités révélaient ce printemps la présence de dioxines au centre de Lausanne. Des études complémentaires étaient alors en cours. Les résultats ont été rendus publics par le Canton de Vaud et le Service de l'Environnement de la Ville de Lausanne.

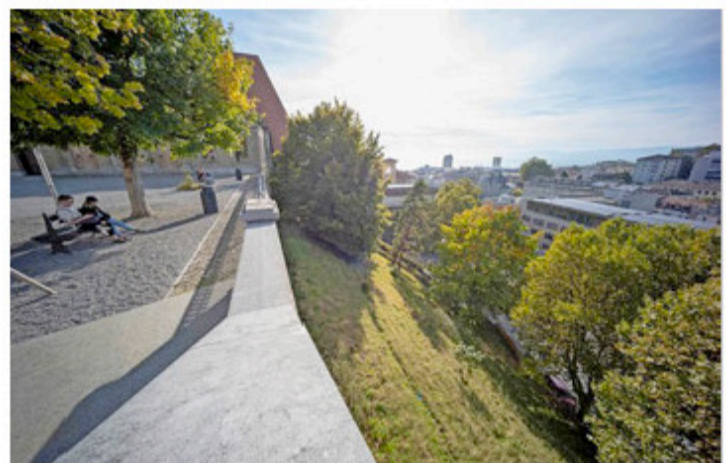
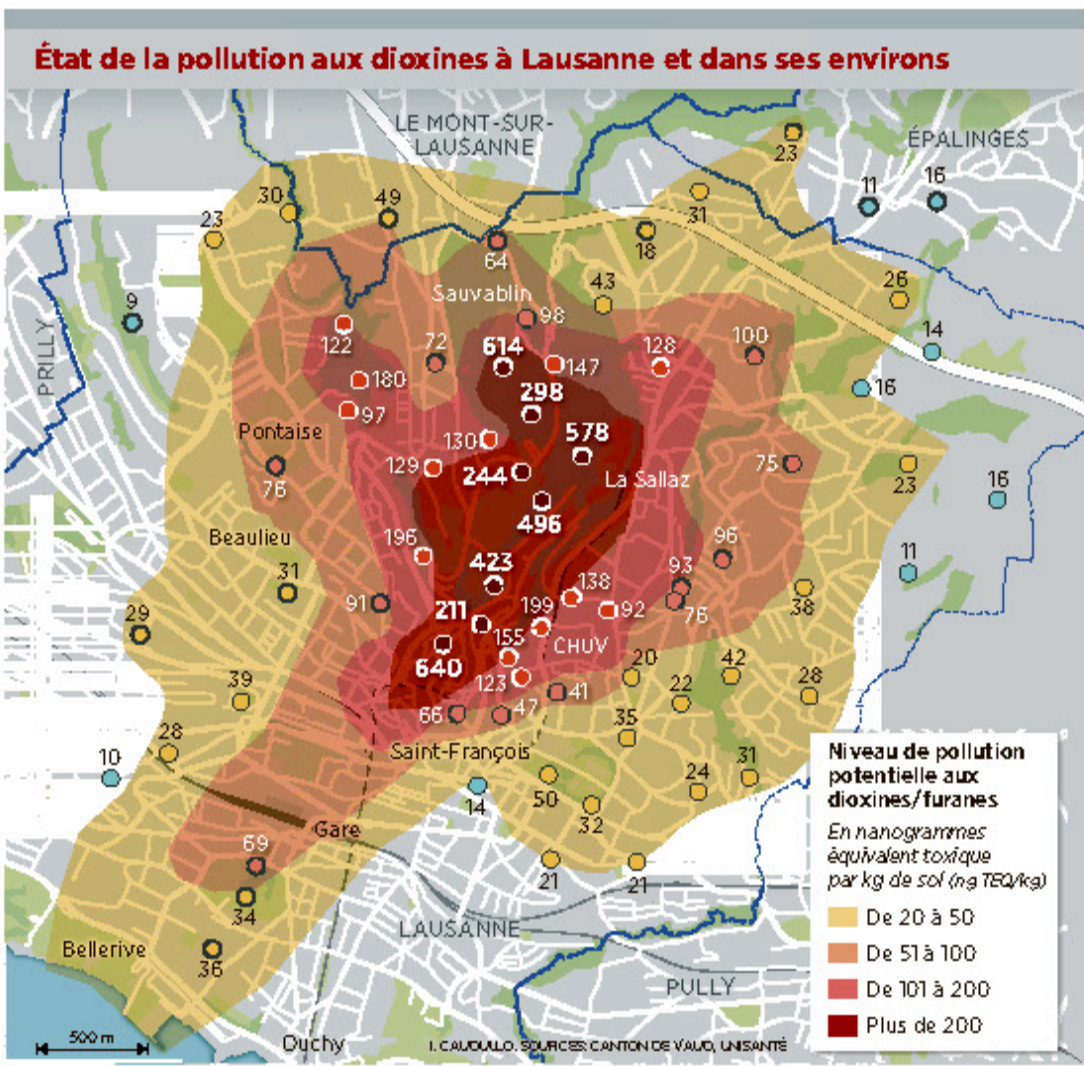
Les données les plus récentes ont plus que doublé le nombre de communes touchées. Elles s'étendent de la commune de Prilly à la commune de Pully, en passant par la commune de Lausanne.

Côté de la place du Château à Lausanne (voir la carte), sous les fenêtres de la conseillère d'Etat chargée de l'Environnement, Béatrice Métraux, les données les plus récentes ont plus que doublé le nombre de communes touchées.

Le site de la piscine de Bellefleur est par exemple touché. Epalinges et Le Mont-sur-Lausanne sont également souillés. Et aussi, dans une moindre mesure, Pully et Prilly. Ce sont la topographie et le sens des vents qui ont été déterminants. Les autorités estiment que plusieurs dizaines de milliers de personnes cohabitent avec ces substances.

« Cette situation est totalement inédite en Suisse », a commenté Béatrice Métraux lors de la conférence de presse. Dioxines et furanes ont déjà été détectés dans les cantons de Genève et du Valais, mais pas dans de telles quantités. La magistrate Verte a expliqué que ces données vaudoises étaient à prendre avec des pincettes. Le diagnostic définitif n'est en effet pas encore terminé.

Beaucoup de questions que posent ces substances toxiques

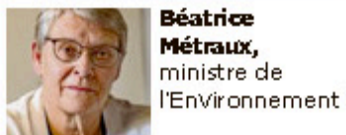


Ce lopin de terre à côté de l'esplanade du Château est l'endroit le plus pollué par les dioxines à Lausanne.



La place du Nord et son aire de jeu font partie des sites particulièrement pollués, près de l'usine du Vallon.

« Cette situation est totalement inédite en Suisse. »



Reste la question financière. Beaucoup de terrains pollués devront être assainis. Et le montant s'annonce astronomique. La situation est inédite. Tout doit être encore défini: le prix et les responsabilités civiles. L'usine du Vallon était du ressort de la Ville de Lausanne. Doit-elle donc payer la dépollution? Le Canton de Vaud discute actuellement avec la Confédération. Un soutien des autorités fédérales est d'ores et déjà envisagé. Quant au prix moyen du nettoyage, la municipale Lausannoise en charge de l'Environnement Natacha Litzistorf a déjà donné un ordre de grandeur: 389'659 francs pour 7000 m².

La découverte de dioxines à Lausanne a changé le rapport des Suisses à ce polluant persistant. Pour améliorer la prévention, il faut bien connaître la composition des sols. Or une enquête du «Matin Dimanche» avait révélé en août 2021 que les contrôles étaient rares, voire inexistantes en Suisse autour des usines d'incinération d'ordures ménagères (UOM), qui étaient les principales sources de production et de diffusion de ces substances toxiques persistantes. Un sondage auprès des 17 cantons qui hébergent au moins une UOM indiquait ainsi que la plupart, comme Vaud, recherchaient épisodiquement ces substances toxiques. Pire: Bâle-Ville répondait ne l'avoir jamais fait. Tout comme Saint-Gall, Neuchâtel, Berne, etc. Dans leur réponse, les autorités expliquaient que seul un accident industriel majeur pourrait conduire à des études d'impact. Elles ajoutaient que la législation fédérale sur les sites pollués ne désignait pas les dioxines comme des polluants à rechercher automatiquement. De plus, selon elles, la pose de filtres sur les cheminées des UOM a permis l'arrêt de la diffusion de ces polluants. Les chiffres lausannois contredisent ce tableau optimiste. Les responsables cantonaux de l'Environnement en sont conscients. Vaud a donc décidé d'agir. Neuchâtel aussi. À Glaris, le directeur du Service de

rence de presse. La population ne court aucun risque si elle respecte les gestes de précaution d'usage. Il ne faut ainsi pas consommer de terre souillée: les parents doivent surveiller leurs enfants.

Bannir les œufs

Le citoyen jardinier, lui, doit redoubler d'attention. Il est invité à peler et à laver ses légumes cultivés sur place. Il est aussi invité à réduire la consommation de cucurbitacées (concombre, courge, etc.) et bannir celle des œufs. Les propriétaires en ville de poulaillers et de jardins potagers seront contactés prochainement par la Ville de Lausanne pour évaluer la situation.

Les Cantons traquent les dioxines

La découverte de dioxines à Lausanne a changé le rapport des Suisses à ce polluant persistant. Pour améliorer la prévention, il faut bien connaître la composition des sols. Or une enquête du «Matin Dimanche» avait révélé en août 2021 que les contrôles étaient rares, voire inexistantes en Suisse autour des usines d'incinération d'ordures ménagères (UOM), qui étaient les principales sources de production et de diffusion de ces substances toxiques persistantes. Un sondage auprès des 17 cantons qui hébergent au moins une UOM indiquait ainsi que la plupart, comme Vaud, recherchaient épisodiquement ces substances toxiques. Pire: Bâle-Ville répondait ne l'avoir

jamais fait. Tout comme Saint-Gall, Neuchâtel, Berne, etc. Dans leur réponse, les autorités expliquaient que seul un accident industriel majeur pourrait conduire à des études d'impact. Elles ajoutaient que la législation fédérale sur les sites pollués ne désignait pas les dioxines comme des polluants à rechercher automatiquement. De plus, selon elles, la pose de filtres sur les cheminées des UOM a permis l'arrêt de la diffusion de ces polluants. Les chiffres lausannois contredisent ce tableau optimiste. Les responsables cantonaux de l'Environnement en sont conscients. Vaud a donc décidé d'agir. Neuchâtel aussi. À Glaris, le directeur du Service de

l'environnement, Jakob Marti, déclare vouloir faire des analyses dans les mois prochains. Tout comme Saint-Gall, Berne et les Grisons. La Ville de Zurich, qui avait déjà procédé à plusieurs études de terrain, a décidé d'élargir les zones de recherche. C'est donc toute la Suisse qui se mobilise aujourd'hui contre les dioxines. La tâche sera longue et exigeante. Les spécialistes parlent déjà de plusieurs années pour résoudre les questions de santé publique et d'assainissement. « Cette découverte à Lausanne marque une prise de conscience dans tout le pays », conclut Cornelis Neet, chef de la Direction vaudoise de l'environnement, à l'issue de la conférence de presse. **DBO**

PUBLICITÉ

CUIR N°1

COLLECTION CUIR

CHF 2'750

— 2 JOURS RELAXATION —

NEW YORK - CANAPÉ RELAXATION. CHF 2'750 AU LIEU DE CHF 3'600. L. 218 x H. 76/98 x P. 108/153 cm. 100% cuir, fleur corrigée pigmée née 20 coloris.

Route Sous-Rlette 15 | 1023 Crissier-Lausanne

www.cuirn1.ch

Contamination des sols à Lausanne

Les dioxines polluent écoles, garderies et jardins

Des analyses complémentaires précisent l'ampleur de la pollution dans la capitale. Des lieux d'accueil d'enfants sont touchés. Trois moutons sont inconsommables.

Dominique Botti

La Ville de Lausanne a dévoilé, ce printemps, la présence de dioxines et de furanes dans les sols du centre-ville. Elle a présenté, jeudi 14 octobre à l'Hôtel de Ville, le résultat de sondages complémentaires, notamment sur les animaux. Quatre moutons, morts de manière naturelle, ont été autopsiés. «Trois d'entre eux étaient impropres à la consommation à cause des dioxines. Un beaucoup, un moyennement et le troisième légèrement», déclare Claude Thomas, délégué à l'environnement à la Ville de Lausanne. Ces animaux «dioxinés», jeunes et plus âgés, faisaient partie de la centaine de têtes du cheptel communal. D'ordinaire, ces bêtes sont destinées à la boucherie. Mais dès que la Ville a pris connaissance du résultat des analyses, elle a arrêté ce programme alimentaire.

Ces moutons lausannois ont brouté l'herbe des différentes parcelles de la commune. Autant de terrains qui ont aussi été auscultés par les autorités. Ces recherches ont révélé huit lieux sensibles (voir la carte) qui s'ajoutent aux neuf déjà existants. Dans ce nouveau lot, il y a deux collèges, deux garderies, une place de jeux et un jardin potager. Les forêts de Sauvabelin et du Bois-Mermet sont également touchées.

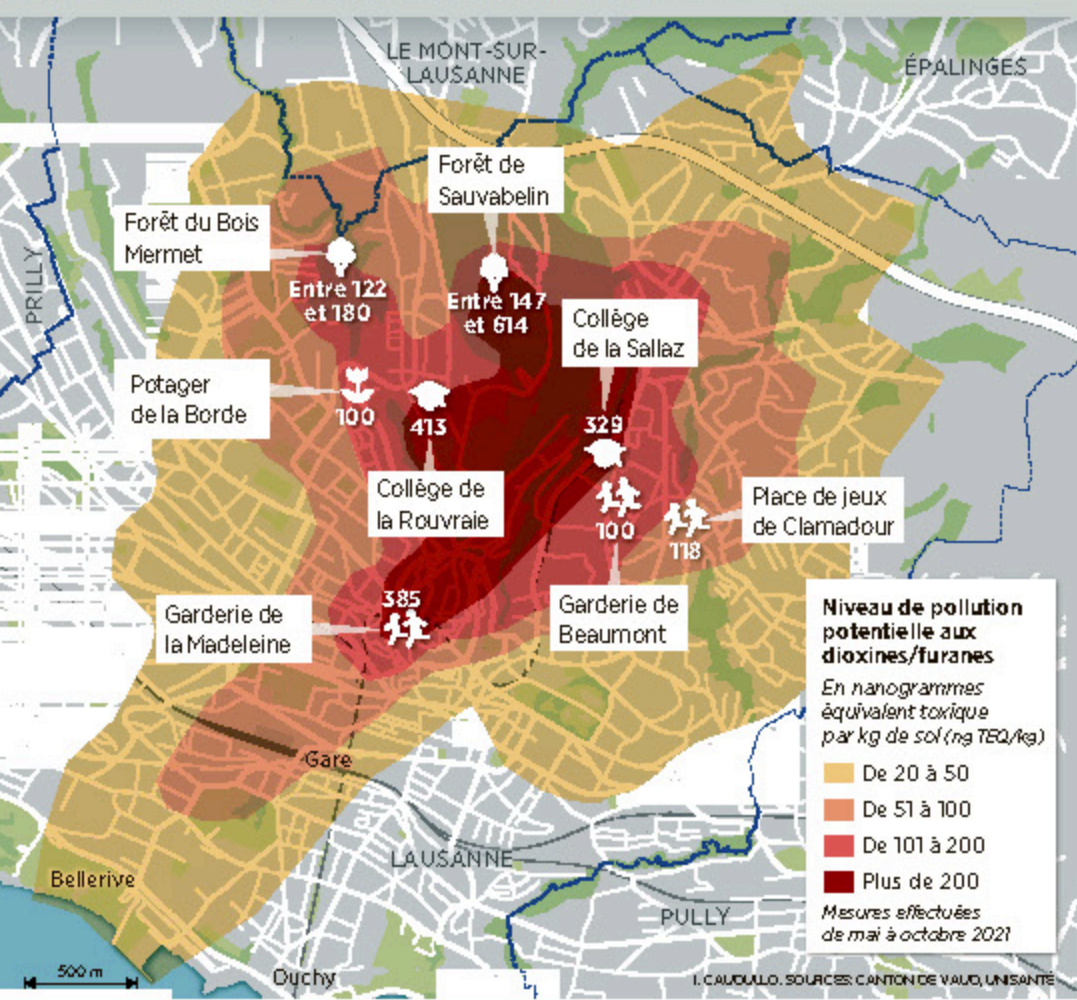
Collèges touchés

Certaines de ces valeurs sont «inquiétantes», a commenté la municipale en charge de l'Environnement, Natacha Litzistorf. C'est la forêt de Sauvabelin qui enregistre le niveau record avec une concentration de 614 nanogrammes (ng) par kilo de sol (TEQ/kg). D'autres lieux plus fréquentés, notamment par les enfants, affichent des taux tout aussi préoccupants. Le Collège de la Rouvraie, 413. La garderie de la Madeleine, 385. Le Collège de La Sallaz, 329. Rappelons que dès 20 ng, la question sanitaire peut se poser. Et au-delà de 100 ng par kilo, les autorités doivent réfléchir en plus à l'assainissement.

D'autres scannages ont été effectués dans les jardins familiaux et les potagers de quartiers. Ces espaces contiennent une plus faible concentration de ces substances toxiques. Mais la grande majorité se situe entre 20 et 100 ng par kilo de sol, ce qui appelle quand même à la vigilance. Par exemple, le parc agricole de Victor-Ruffy, situé sur le terrain de l'ancienne ferme Aebi, où les dioxines et furanes ont été découverts fortuitement début 2021, présente des taux entre 74 et 102 nanogrammes.

La Municipalité ne s'arrête pas à ce constat. Elle prend les devants et propose une série de mesures de précaution d'usage

Les huit nouveaux sites sensibles à Lausanne



Un potager du quartier de la Borde, à Lausanne, devrait être fermé, temporairement, selon la Ville de Lausanne. PATRICK MARTIN

«Lausanne n'a pas de problème d'alimentation en eau potable.»

Pierre-Antoine Hildbrand, municipal lausannois chargé de la Sécurité

et d'accès. Elle aimerait généraliser la pose de panneaux d'information au public dans les zones délicates. Dans les deux bâtiments scolaires, elle aimerait installer des barrières pour interdire l'entrée dans les zones dangereuses. Dans les garderies, elle voudrait poser des bâches et des copeaux pour permettre aux petits de continuer à se défouler sans prendre de risques. Le potager de la Borde, lui, devrait être condamné.

Pour l'instant, ces mesures ne sont que des propositions. La Ville ne peut pas légalement déci-

der de fermetures, d'interdictions d'accès. C'est le Canton qui est compétent. Natacha Litzistorf a ainsi précisé qu'elle avait déjà envoyé la liste de ces moyens de protection au Département de l'environnement qui doit maintenant décider. L'urgence a-t-elle été demandée? «La réponse du Canton ne saurait tarder. C'est une question de semaines», a estimé la municipale qui salue la bonne collaboration avec le Château.

Pollution inédite

En tout, ce sont 136 analyses de sols, sur des parcelles majoritairement communales, qui ont été effectuées en ville de Lausanne. Près du tiers de ces terrains (22%) se situent à plus de 100 ng. Ce qui ne pose pas qu'un problème sanitaire. Ces lopins de terre devraient en effet être assainis. Mais comment dépolluer? Et à quel prix? Qui va payer? Cette pollution à Lausanne est inédite en Suisse. Ces questions qui restent sans réponses sont actuellement débattues par l'Adminis-

tration fédérale. Le point central du financement se chiffre en centaines de milliers de francs.

«La situation est sérieuse, mais ce n'est pas la catastrophe», a tenté de rassurer la magistrate. Pour ne courir aucun risque, il faut respecter les consignes sanitaires. Ne pas manger d'œufs et de cucurbitacée produit dans les zones polluées. Bien laver les autres légumes et ne pas manger de terre. Et interdiction de vendre de la viande et autres aliments sensibles produits sur la commune. Une ligne téléphonique est à la disposition des plus inquiets.

Pas certain que cela rassure totalement la population qui a vécu, sans le savoir, sur un tas de dioxines pendant un demi-siècle. L'unique note positive lors de cette conférence de presse a été apportée par le municipal Pierre-Antoine Hildbrand: «Lausanne n'a pas de problème d'alimentation en eau potable.» Les analyses n'ont en effet rien révélé d'inquiétant.

Une collision grave sur l'autoroute fait trois morts

Nord vaudois

Lourd bilan pour cet accident survenu jeudi matin dans un tunnel de l'A1 entre Estavayer et Yverdon: trois personnes sont décédées et un blessé a dû être hélicoptéré.

Un grave accident de la circulation a eu lieu jeudi à 9 h 30 sur l'autoroute A1 entre Estavayer-le-Lac (FR) et Yverdon-les-Bains entre une voiture et un camion, dans le tunnel de Bruyères.

Selon les premiers éléments communiqués par la police, une voiture avec quatre personnes à l'intérieur s'est immobilisée sur la voie de droite, pour une raison inconnue. Le conducteur d'un camion qui circulait sur cette même voie n'a pas pu éviter la collision. L'avant du poids lourd a violemment heurté l'arrière de la voiture, précise le communiqué.

Trois des occupants de la voiture, deux femmes et un homme âgés de 65, 86 et 85 ans, sont décédés sur les lieux de l'accident. Le quatrième passager, un homme de 75 ans, a été hélicoptéré au CHUV dans un état grave. Le chauffeur du camion, âgé de 31 ans, a été fortement choqué par l'accident, mais il n'est pas blessé physiquement.

Après cette grave collision, le trafic a été interrompu plusieurs heures sur l'autoroute. Un important dispositif de déviation a été mis en place par la Protection ci-

«Les usagers en possession d'éléments susceptibles de faire avancer l'enquête sont priés de contacter la police.»

Communiqué de la police

ville. Le trafic devait reprendre normalement dans la soirée, selon la police cantonale vaudoise.

Selon nos informations, la fermeture a entraîné d'importantes perturbations routières, tant au niveau de la sortie autoroutière d'Estavayer-le-Lac que sur la route cantonale en direction d'Yverdon-les-Bains. Le centre-ville yverdonnois a aussi été engorgé toute la journée. Deux hélicoptères de la Rega sont également intervenus.

Un appel à témoins est lancé par les autorités: les usagers qui circulaient sur cet axe, qui ont remarqué un fait inhabituel et qui seraient en possession d'éléments susceptibles de faire avancer l'enquête sont priés de contacter la police au 021333 5333.

La procureure de service du Canton de Fribourg a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances précises de cet accident. SMI

Encore un hiver à chauffer les terrasses sans tracas

Restauration

Le Canton de Vaud permet une procédure simplifiée pour installer des chaufferettes électriques à l'extérieur des cafés.

Le Conseil d'Etat vaudois a décidé de faciliter, de manière provisoire, l'utilisation des chaufferettes électriques sur les terrasses des cafés, restaurants et buvettes. Comme pour l'hiver dernier, il souhaite ainsi «exprimer son soutien» au milieu de la restauration, qui

souffre toujours de la crise sanitaire. Cette «procédure simplifiée de devoir d'annonce» remplace le régime d'autorisation spéciale, normalement en vigueur pour installer des chaufferettes électriques, pouvant-on lire jeudi dans les décisions hebdomadaires du Conseil d'Etat. Cette mesure s'étend jusqu'au 30 avril 2022.

Un formulaire spécifique a été mis en ligne pour les établissements qui souhaitent faire une demande. Il est disponible sur les pages énergie du site de l'Etat de Vaud. ATS

PUBLICITÉ

TROP D'IMPÔTS EN PAYS DE VAUD

Vache à lait

Qu'ils soient mariés ou célibataires, les Vaudois sont parmi les plus mal traités!

Célibataire, revenu 60'000 francs:		
Neuchâtel	8'894 fr.	Le Vaudois paie presque 60% de plus que le Zurichois
Lausanne	8'223 fr.	
Zurich	5'179 fr.	

Marié, 2 enfants, revenu 100'000 francs:		
Neuchâtel	9'103 fr.	Le Vaudois paie 2,5 fois plus que le Valaisan
Lausanne	8'319 fr.	
Sion	3'283 fr.	

Une révision des barèmes de l'impôt vaudois sur le revenu est indispensable!

Cela vous choque? Rejoignez l'action sur vache-a-lait.ch

Ancienne usine du Vallon

Lausanne seule avec ses sols pollués

La Ville ne connaît pas encore les raisons de la présence des dioxines dans la terre. Un rapport officiel donne un début de réponse.

Dominique Botti

Une année et demie après la découverte des dioxines et furanes dans les sols du centre-ville lausannois, c'est toujours l'inconnue. Les autorités savent que l'ancienne usine d'incinération du Vallon (1958-2005), qui a été érigée par Tridel, en est la cause. Mais elles ne connaissent pas encore le détail des déchets qui ont été brûlés, ni pourquoi les contrôles n'ont pas détecté plus tôt la présence de ces polluants. Pour tenter d'y voir plus clair, la Ville a commandé un rapport historique. Il a été rendu public mercredi. Trois points phare sont relevés.

1 Lausanne était seule aux commandes

Le premier objectif de cette commande était de clarifier le nombre et le rôle des communes qui ont profité de l'établissement du Vallon. Ce point important est lié à celui de l'indemnisation des victimes. L'implantation était bien aux mains de la Ville: le chef d'usine était engagé et subordonné au chef de service. Mais l'actuelle municipale de l'Environnement Natacha Litzistorf a déjà évoqué l'idée, selon le principe du pollueur-payeur, que la responsabilité puisse être partagée entre tous ceux qui ont éliminé leurs déchets à Lausanne.

L'usine a démarré en 1958, afin de remplacer les décharges à ciel ouvert le long du Flon. L'installation, une des premières en Suisse, est à la pointe de la technologie à l'époque. Le succès auprès des



L'ancienne usine d'incinération du Vallon a pollué plusieurs lieux de détente, comme ici la place du Nord. PATRICK MARTIN

Ce rapport est «un premier pas important pour comprendre ce qui s'est passé».

Pierre-Antoine Schorderet, expert indépendant mandaté par la Ville de Lausanne

collectivités publiques est immédiat. L'auteur du rapport, Pierre-Antoine Schorderet, en compte 43 en 1970, principalement dans les environs de Lausanne. Avec le temps, ce nombre décroît. En 1980, seules Gully, Étaagnières, Morrens et Pully continuent à envoyer leurs ordures dans la capitale.

Le document dévoile que ces communes étaient de simples clientes du Vallon. Elles étaient considérées comme des «locataires» et n'ont joué aucun rôle dans la gouvernance des fours. Les rapports étaient établis sur «une base strictement commer-

ciale», écrit l'expert indépendant. Lausanne fixait un prix à la tonne et facturait.

Cette révélation semble désigner la Ville comme seule responsable face à une éventuelle indemnisation. La Direction lausannoise de l'environnement admet que ce fait nouveau est un des éléments que les juristes communaux et cantonaux doivent prendre en compte. «À ce stade, il est encore prématuré de tirer des conclusions définitives sur qui est responsable de quoi.» L'administration ne peut donner aucune estimation du montant en jeu.

2 Quels déchets y ont été brûlés?

Deuxième objectif du rapport: connaître le détail des ordures incinérées. Le rapport peine à y répondre avec précision. Historiquement, les exploitants ont mis du temps avant d'assurer une traçabilité des déchets traités. En Suisse comme ailleurs en Europe, la sensibilité à l'écologie a été faible jusqu'en 1971, date de la création de l'Office fédéral de la protection de l'environnement. Il faut attendre plusieurs années avant qu'un inventaire soit assuré.

Malgré cela, le document affirme que les fours lausannois ont principalement brûlé des ordures ménagères. Interrogé par le rapporteur, l'ancien chef d'usine se souvient de quelques rares livraisons extraordinaires: du mobilier d'entreprise, de la drogue saisie par les douanes, des vacherins Mont-d'Or impropres à la consommation. Des pneus ont aussi été éliminés. Le retraité assure, en revanche, que les déchets spéciaux, donc dangereux, ne sont pas concernés.

3 Les contrôles sont tardifs

Enfin, l'étude, qui devait se pencher sur le contrôle de la présence de dioxines et furanes dans les sols, confirme nos révélations. Les autorités prennent conscience tardivement de la dangerosité de ces polluants. Elles ont d'abord traqué d'autres substances nocives (le plomb, le mercure, etc.) dans l'eau, puis dans les airs. Ce n'est qu'à la fin des années 90 que la présence des dioxines et furanes dans les sols est prise très au sérieux.

Nous pouvons ajouter que ce temps lent de réaction se vérifie dans tous les autres cantons qui hébergent ou ont hébergé un incinérateur de même génération - il y en a une trentaine - que celui du Vallon. Tous ces acteurs ne connaissent pas aujourd'hui l'état de santé du terrain environnant, car ils n'ont pas fait de sondages comme dans le Grand-Lausanne. La conseillère nationale Gabriela Suter (PS/AG) s'en est inquiétée fin 2019 au parlement à Berne. Sa proposition de monitoring national de dioxines autour de ces installations a été acceptée par le Conseil fédéral.

Ce rapport est «un premier pas important pour comprendre ce qui s'est passé», commente Pierre-Antoine Schorderet. L'analyse n'est en effet pas complète. Le rapporteur explique qu'il a épluché les archives communales, et non cantonales - le mandat étant donné par la Ville. Contacté, le Département vaudois de l'environnement répond que ce projet n'est pas prévu pour l'instant.

L'isolation des bâtiments scolaires ne va pas assez vite

Lausanne Une majorité des membres du Conseil communal a adopté, mardi soir, une proposition UDC qui demandait d'augmenter les dépenses sur l'assainissement énergétique.

Hasard du calendrier, un jour après le nouveau cri d'alarme des experts du GIEC, le Conseil communal de Lausanne a affirmé mardi soir sa volonté d'accélérer les travaux d'assainissement des bâtiments scolaires. C'est un des enjeux majeurs du Plan climat de la capitale, qui doit y investir 300 millions d'ici à la fin de la décennie. Véritables passoires pour certains, les collèges lausannois sont nombreux à avoir besoin d'une sérieuse isolation. Sans compter la modernisation nécessaire de plusieurs sites.

Augmenter la dette? Deux propositions émanaient de l'UDC. La première, de Fabrice Moscheni, demandait d'augmenter la dette communale pour permettre des investissements majeurs par le truchement de la caisse de pension. La manœuvre



Les collèges des années 70, comme ici la Rouvraie, sont de vraies passoires énergétiques. COLE MEYLAN/ARCHIVES

aurait l'avantage, selon l'élue, d'épargner le budget de fonctionnement et d'éviter toute hausse de taxe ou d'impôts. La seconde avait été rédigée par un ancien élu UDC, Philipp Stauber, qui proposait que la Municipalité monte un crédit-cadre de 100 millions ciblé sur l'assainissement énergétique. Le premier postulat a été refusé à 50 contre 21 avec 3 abstentions, le second a été accepté à 42 contre 21 avec 12 abstentions. Au cours du débat, l'idée Moscheni

a peu séduit, tous les groupes se trouvant très mal à l'aise à la perspective d'augmenter la dette lausannoise. La Verte Marie-Thérèse Sangra rappelle qu'une telle opération impliquerait de relever le plafond d'endettement de la Ville et qu'il faudrait, pour cela, obtenir l'accord du Canton. La proposition Stauber d'accélérer les investissements séduit en revanche son groupe qui voit l'intérêt climatique important d'isoler une centaine de bâtiments à Lausanne.

Comme ce fut le cas lors de plusieurs précédents débats, le PLR s'agace de la lenteur de la réfection des bâtiments scolaires. Pour Matthieu Carrel, les «ambitions (de la Municipalité) déclinées dans le Plan climat deviennent un peu inatteignables». Il serait donc temps de lui «donner un petit coup de fouet». En revanche, le montage financier de Fabrice Moscheni laisse dubitatif, une partie du groupe PLR le jugeant «aventureux».

Corrections Responsable du dossier, le municipal David Payot a tenu à «corriger» certaines affirmations. «Les travaux avancent, dit-il, et ce sont déjà 57 millions qui ont été investis depuis 2019.» Les 18 millions demandés dans le précédent préavis municipal auxquels le Conseil communal n'a cessé de faire allusion mardi soir ne sont, en outre, qu'une partie des crédits alloués. Et c'est sans compter les augmentations de charges au budget de fonctionnement et l'engagement de personnel supplémentaire. La Municipalité semble ne pas pouvoir faire plus; elle rendra un rapport sur le postulat Stauber dans quelques mois. Lise Bourgeois

L'innovation dope l'emploi

Entreprises L'association de promotion économique Innovaud a contribué en 2021 à l'implantation de 29 sociétés venues de treize pays.

Sciences de la vie, technologies de l'information, cleantech ou industrie de précision. Tels sont les domaines qui occupent les 29 entreprises innovantes arrivées dans le canton l'an dernier. Venues de treize pays différents, leur implantation en terres vaudoises s'est déroulée par l'entremise d'Innovaud, l'agence pour l'innovation reliée au Département de l'économie, de l'innovation et du sport. Selon cette dernière, ces implantations devraient générer quelque 500 emplois «à haute valeur ajoutée» dans les cinq prochaines années.

Dans le communiqué présentant son rapport annuel 2021, Innovaud met en avant des résultats qualifiés de «réjouissants». Les chiffres des années précédentes montrent en effet que si le record de nouveaux arrivants n'est pas battu, le nombre d'emplois qu'ils génèrent est assez variable. Ainsi, indique le projet de budget 2022

du Canton de Vaud, l'année 2014 avait attiré 36 entreprises, générant 330 emplois en cinq ans, alors que 2017 en avait attiré 24, pour 457 emplois créés après cinq ans.

Aide aux start-up L'élan de l'innovation vaudoise s'est assorti de la création de 32 nouvelles start-up, et l'année a été marquée par l'entrée en Bourse de trois entreprises (Sophia Genetics, Onward Medical et Astrocast). Au total, les start-up du canton ont levé plus d'un milliard de fonds auprès d'investisseurs. Innovaud a en outre apporté son aide à 370 entreprises pour des besoins de mise en réseau, financement ou d'hébergement.

Pour le directeur d'Innovaud, la politique de promotion économique joue ainsi son rôle. «Nous voyons des entrepreneurs étrangers choisir le canton de Vaud pour la qualité de sa main-d'œuvre, la proximité immédiate des hautes écoles et la stabilité de son cadre juridico-financier», indique Patrick Barbey, par voie de communiqué. Il y relève également l'importance des pôles de compétence tels que l'Y-Park, Payerne ou Monlondin dans le développement de l'économie vaudoise. Alain Détraz